DEVELOPPER
LES COMPETENCES CLES
POUR OBTENIR

LE CODE DE LA ROUTE

Une expérimentation en cours

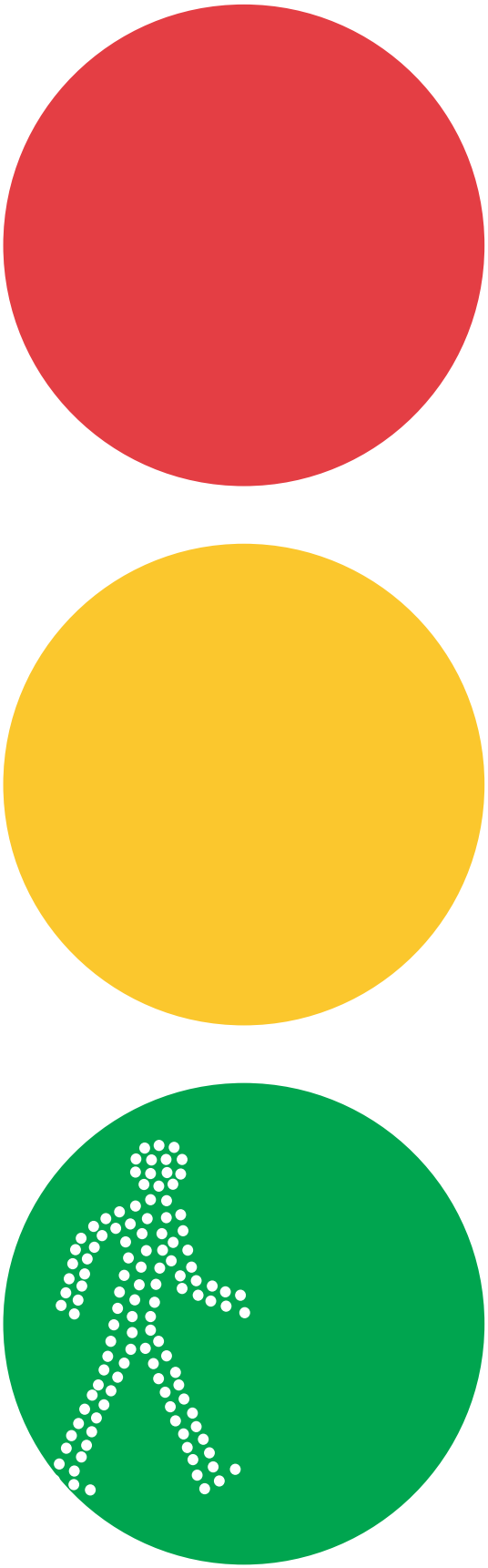

DEVELOPPER LES COMPETENCES CLES POUR OBTENIR LE CODE DE LA ROUTE

Une expérimentation en cours

Dirigée par Marie-Claire Nassiri
en collaboration avec Mariela De Ferrari

Avec la participation de l'équipe de l'auto-école sociale SADDAKA (93 : Aulnay-sous-Bois) et FARE (Fédération des Associations de la Route pour l'Education)

Conception graphique et mise en page :
Timothée COMTE

SOMMAIRE

INTRODUCTION 6

CONTEXTE 7

DÉROULEMENT DU PROJET 2009 ET 2010 8

LES PRODUCTIONS 9

- A LA CARTE DE COMPÉTENCES ET SES DESCRIPTEURS 9
- B PARCOURS PROPOSÉ 18
- C EXEMPLE DE PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE 20
- D EXEMPLE D'UN MODULE «ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION DE 20 HEURES» 21
- E FICHE D'ACCUEIL 22
- F POSITIONNEMENT INITIAL 23
- G POSITIONNEMENT MI-PARCOURS 29

INTRODUCTION

Le permis de conduire est sans aucun doute un facteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle, dans le sens où il facilite l'accès à la mobilité et à une relative autonomie sociale.

L'obtention du permis de conduire est parfois le premier ou le seul diplôme obtenu. Le posséder valorise non seulement l'image de soi mais renforce la prise de confiance permettant de s'engager dans une voie vers la professionnalisation.

En effet dans des zones d'activité difficiles d'accès ou excentrées, la voiture reste souvent le seul moyen de transport. D'autant plus que dans les métiers de services (à la personne, à la collectivité, aux entreprises), en horaires décalés voire fractionnés, le permis devient alors le sésame au maintien ou à la recherche d'emploi notamment pour les personnes peu qualifiées. Le permis de conduire est également un cadre efficace à la socialisation et à l'apprentissage de la règle et du respect de celle-ci. La découverte et l'application de ces codes favorisent une bonne compréhension du fonctionnement des réglementations du champ professionnel, social et juridique et civique.

Le passage du permis de conduire et notamment l'examen du code pour les personnes débutantes à l'écrit et peu francophones relève parfois de l'exploit.
Un certain nombre d'associations de proximité et d'organismes de formation proposent depuis des années des cours d'apprentissage du français axé sur le code de la route intitulés « pré-code ».

Partant du postulat que l'obtention de l'examen du code ne se résume pas à des connaissances théoriques, ni à des connaissances de la langue française mais nécessite tout autant le développement d'un ensemble de compétences clés et la capacité à les mobiliser, une expérimentation a été lancée à l'auto-école sociale Saddaka, située à Aulnay-sous-Bois en région Ile-de-France.

Une méthodologie spécifique a été mise en place croisant le linguistique ancré dans le code de la route. Les liens entre les apprentissages et le projet de l'examen du code ont abouti à la définition d'objectifs explicites, atteignables en s'appuyant sur les ressources et les acquis des apprenants.

La motivation des apprenants et le contexte de l'association Saddaka (son emplacement et ses conditions) ont été également des facteurs favorisant la démarche proposée.

Cette production souhaite faire part de l'avancée d'une expérimentation commencée en 2009 et actuellement en cours, dans l'optique de partager des pratiques mais également de susciter des échanges afin de co-construire et de compléter avec les acteurs intéressés, la continuité et l'enrichissement de cette action.

CONTEXTE

L'association SADDAKA (Régie de quartier) située au cœur du quartier de l'Europe à Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis propose différentes activités d'insertion par l'économique mais également l'obtention du permis de conduire au sein de son école de conduite associative.

Les formations au permis de conduire sont co-financées par le Conseil Régional en Ile-de-France et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Elles sont dispensées en direction de deux types de publics résidant sur la zone : jeunes et adultes disposant de peu de ressources et femmes peu ou non scolarisées. L'obtention du permis de conduire est échelonnée sur une période de 16 mois.

Initialement, l'option proposée au groupe de femmes peu ou non scolarisées était de les inscrire parallèlement à des cours de conduite à raison de 2h semaine dispensés par 2 moniteurs et à des cours d'apprentissage de la lecture / écriture et calcul à raison de 1h30 par semaine assurés par des bénévoles (professeurs de collèges).

En 2009, l'association SADDAKA a souhaité pérenniser dans la durée l'action auprès de ces femmes et proposer à ces bénéficiaires une formation innovante pouvant habilement associer l'apprentissage du français à celui du permis de conduire dans le cadre d'un financement triennal du Conseil Régional d'Ile-de-France.

A cet effet, l'association SADDAKA a sollicité le CLP[1] puis l'IPTR pour former son équipe de bénévoles à l'apprentissage du français à l'âge adulte et expérimenter la mise en place d'une démarche associant l'apprentissage du code de la route et l'apprentissage des compétences langagières et associées (calcul et logique).

L'expérimentation a été programmée sur 3 ans afin de permettre dans un premier temps l'élaboration d'un référentiel puis la création de fiches pédagogiques et finalement la démultiplication de la démarche auprès d'autres auto-écoles sociales en Ile-de-France.

Cette production constitue un point d'étape de l'expérimentation poursuivie sur 2011. La mise en ligne de ce travail est une invitation à partager notre pratique avec les acteurs intéressés par la mise en place d'actions visant l'apprentissage du code de la route ceci afin d'affiner et de compléter cette expérimentation.

[1]Comité de Liaison pour la Promotion, association ayant cessé son activité en avril 2009, la suite du projet a été confiée à l'IPTR (Institut de Promotion des Travailleurs)

DÉROULEMENT DU PROJET 2009 ET 2010

En étroite collaboration avec le directeur de Saddaka et son équipe ainsi que des bénévoles intervenant dans l'apprentissage de l'écrit, une recherche-action a été réalisée pour co-construire le référentiel et la démarche d'apprentissage.

LA PREMIÈRE ANNÉE (2009) a été consacrée à la sensibilisation de l'équipe à l'apprentissage du français à l'âge adulte et à l'identification des compétences nécessaires à l'obtention du permis de conduire. Elle a également favorisé l'émergence d'une ingénierie adaptée à la mise en place d'un nouveau dispositif de formation :

- Réalisation d'un état des lieux de l'existant à Saddaka : accueil et inscription du public, analyse des besoins langagiers et du projet de formation accompagnant la préparation au permis de conduire, évaluation et répartition des groupes, création d'outils d'accueil et de positionnement, mesure de l'impact des méthodes sur l'apprentissage et lien avec le passage du code, impact du processus de formation sur les bénéficiaires.
- Définition du cadre de l'expérimentation et celui de la carte de compétences avec les acteurs de l'association (directeur, coordonnateur, équipe bénévoles, bénéficiaires ayant obtenu le permis de conduire).
- Sensibilisation de l'équipe à la démarche d'apprentissage de l'écrit à l'âge adulte, du Cadre européen commun de référence des langues[1] et notamment du niveau A1.1 (premier niveau de connaissance et de maîtrise effective du français).
- Lancement de l'expérimentation avec un groupe pilote en apprentissage à l'auto-école sociale d'Aulnay-sous-Bois.
- Suivi de l'expérimentation et co-construction de la démarche d'apprentissage en contexte
- Co-construction d'une carte de compétences pour l'obtention du permis de conduire.

LA DEUXIÈME ANNÉE (2010) a permis d'affiner les descripteurs de la carte de compétences et de créer les outils pour mettre en œuvre la démarche :

- Accompagnement de l'équipe d'enseignants de la conduite à la mise en place de la démarche de formation : définition des objectifs et des contenus de la formation au permis de conduire.
- Expérimentation du référentiel sur un nouveau groupe pilote d'apprenants.
- Production de modules de formation en adéquation avec le permis de conduire[2].

La troisième année (2011) devrait favoriser la réalisation de l'expérimentation dans une autre auto-école sociale afin d'affiner le référentiel, formaliser des fiches pédagogiques et favoriser la diffusion dans d'autres écoles de conduite associatives.

[1] Le Cadre européen commun de référence offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il décrit aussi complètement que possible ce que les apprenants d'une langue doivent apprendre afin de l'utiliser dans le but de communiquer ; il énumère également les connaissances et les habiletés qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. La description englobe aussi le contexte culturel qui soutient la langue. Enfin, le Cadre de référence définit les niveaux de compétences qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie.

[2] Les modules de formation ont été réalisées avec l'équipe de l'association OPRA (Corse) dans le cadre d'un projet d'obtention du permis de conduire en direction des publics en insertion professionnelle. L'équipe est composée de moniteurs d'auto-école et de formateurs linguistiques.

LES PRODUCTIONS

Les productions issues de cette recherche-action sont à considérer comme des exemples devant nécessairement être adaptés, complétés voire modifiés en fonction des lieux et des contextes.
En 2011, il serait souhaitable de continuer l'action dans une auto-école sociale où l'équipe serait composée d'enseignants de la conduite et de formateurs linguistiques afin de créer des supports pédagogiques adéquats.

A LA CARTE DE COMPÉTENCES

En s'appuyant sur les travaux du CLP autour de l'élaboration des cartes de compétences, la première priorité a été de mettre l'accent sur les compétences nécessaires pour obtenir le permis de conduire au lieu de pointer les difficultés des personnes inscrites dans ce projet.

La réalisation de cette carte de compétences a également suscité la réflexion auprès de l'équipe de l'auto-école sur leurs pratiques pédagogiques. Il s'est avéré que les compétences clés nécessaires pour obtenir le code devaient être associées nécessairement aux cours du code de la route et non dispensés en amont et/ou hors contexte.

En d'autres termes, les compétences langagières et associées devaient permettre la compréhension du code de la route et du domaine de la conduite afin de favoriser l'acquisition de la langue en contexte et ce de manière efficace.

Une carte de compétences comprenant 3 pôles (réfléchir, organiser, communiquer) et 9 axes a été élaborée.

ORGANISER	RÉFLÉCHIR	COMMUNIQUER
- Comprendre les consignes	**- Perception et compréhension du cadre réglementaire du code de la route**	**- Intéragir à l'oral**
- Observer/ faire des hypothèses /anticiper les évolutions des situations rencontrées	**- Perception du cadre de l'auto-école sociale**	**- Intéragir à l'écrit**
- Se positionner dans l'espace et le temps/ appréhender les quantités pour analyser	**- Perception de sa situation par rapport à l'apprentissage**	**- Communiquer avec les autres**

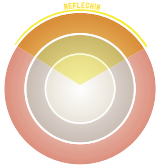

LE PÔLE RÉFLÉCHIR

regroupe les compétences nécessaires pour mobiliser ses ressources personnelles indispensables à la réalisation de son projet.

Les axes suivants ont été regroupés dans ce pôle :
- Perception et compréhension du cadre réglementaire du code de la route
- Perception du cadre de l'auto-école sociale
- Perception de sa situation par rapport à l'apprentissage

L'autonomie dans les apprentissages et la compréhension du fonctionnement des cadres réglementaires favoriseront la participation active de l'apprenant dans le cheminement de son projet. L'apprenant sera en mesure de comprendre le sens de ce qu'il fait et les raisons pour lesquelles on lui demande de faire et d'agir.

LE PÔLE ORGANISER

est composé de compétences utiles pour planifier, anticiper, observer et se positionner afin de progresser dans son apprentissage.

3 axes ont été définis :
- Comprendre les consignes
- Observer/ faire des hypothèses /anticiper les évolutions des situations rencontrées
- Se positionner dans l'espace et le temps/ appréhender les quantités pour analyser

Pour réussir l'examen du code, le développement de ces compétences favorisera la compréhension et l'analyse des différentes situations rencontrées afin d'anticiper et de réagir de manière efficace et réfléchie.

LE PÔLE COMMUNIQUER

développe les compétences communicatives liées notamment à la compréhension de l'oral et l'écrit. La communication avec les autres (usagers de la route) est également abordée, ce qui nécessite, dans la conduite, un mode de communication spécifique.

3 axes sont également abordés dans ce pôle :
- Intéragir à l'oral
- Intéragir à l'écrit
- Communiquer avec les autres

Le déploiement des compétences communicatives va permettre d'appréhender les questions et les écrits utiles afin de répondre clairement aux consignes du code de la route.
Elle s'intéresse également à la compréhension et au respect des modes de communication entre usagers de la route.

CARTE DE COMPÉTENCES POUR L'OBTENTION DU CODE DE LA ROUTE

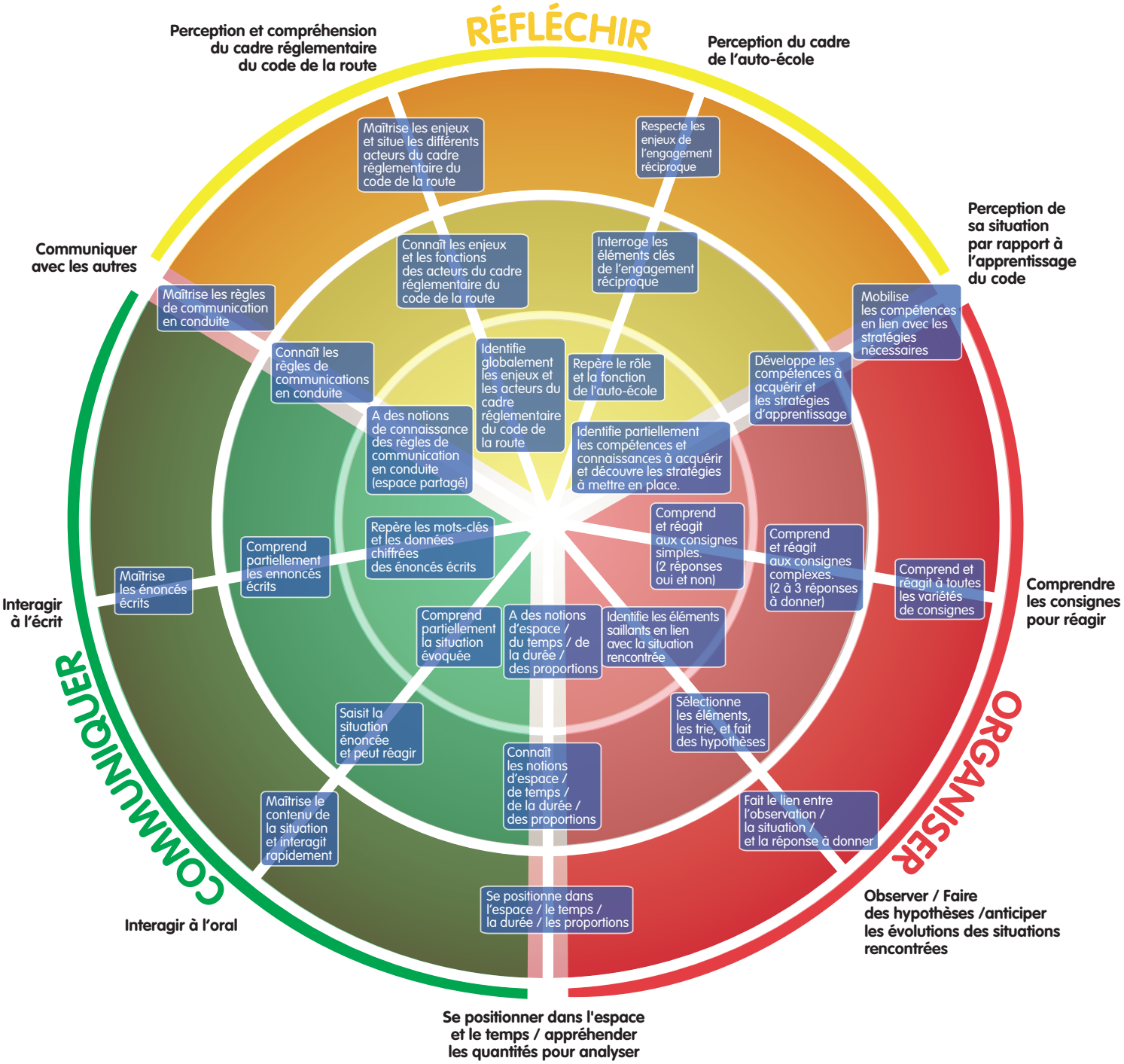

LES DESCRIPTEURS DE LA CARTE DE COMPÉTENCES

Un travail d'observation des cours du code de la route complété par des réunions de travail avec les enseignants de la conduite ont permis de détailler les descripteurs de chaque axe de la carte.
Ces descripteurs concrétisent les compétences à acquérir de manière évolutive (du cercle 1 au cercle 3).

REFLÉCHIR

1 PERCEPTION ET COMPRÉHENSION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DU CODE DE LA ROUTE

Cercle 1 — **Identifie globalement les enjeux et les acteurs du cadre réglementaire du code de la route**

- Nomme et localise la Préfecture, le département, la région
- Identifie le statut et le rôle des examinateurs
- Peut expliquer les attitudes et les comportements attendus du candidat
- Explique « la conduite à tenir » lors de l'examen

Cercle 2 — **Connaît les enjeux et les fonctions des acteurs du cadre réglementaire du code de la route**

- Est en mesure de vérifier la complétude du dossier validé
- Comprend les exigences des acteurs intervenant dans la passation du code
- Connaît les modalités de la passation de l'épreuve du code : le lieu, l'accueil, la durée de l'examen, le déroulement, le placement/ les numéros de place, l'initialisation du boîtier, l'attente pour l'obtention du résultat, le délai pour repasser le code si nécessaire

Cercle 3 — **Maîtrise les enjeux et situe les différents acteurs du cadre réglementaire du code de la route**

- Connaît les modalités et les conditions d'annulation de la date de l'examen dans le cas d'empêchement et comprend et analyse les conséquences (absence excusée ou non excusée)
- Maîtrise les possibilités de non recours sur le résultat annoncé de l'examen
- Est capable d'analyser et auto-évaluer ses erreurs
- Etablit les liens entre les différents acteurs intervenant pour la passation du code de la route.

2 PERCEPTION DU CADRE DE L'AUTO-ÉCOLE

Cercle 1

Repère le rôle et la fonction de l'auto-école

- Situe la localisation de l'auto-école et repère les horaires et les acteurs (le secrétariat, les enseignants, le directeur)
- Identifie le rôle et le fonctionnement de l'auto-école
- Connaît les critères pour s'inscrire à l'auto-école sociale

Cercle 2

Interroge les éléments clés de l'engagement réciproque

- Identifie les conditions d'inscription et d'annulation / le règlement intérieur/ les conditions de participation/ la liste d'attente
- Saisit l'importance de la signature du contrat d'engagement et du respect mutuel des clauses : présence / absence / retard / rupture / financement / annulation
- Participe au bon déroulement des cours de code : l'écoute, les échanges dans le groupe, le respect de l'enseignant et des autres

Cercle 3

Respecte les enjeux de l'engagement réciproque

- Connaît les conditions d'annulation du contrat d'engagement (absences répétées et non justifiées, comportement nuisant à la dynamique de groupe….)
- Se renseigne sur les modules complémentaires qui sont organisés sur la ville (session de soutien aux apprentissages du code, ateliers mobilité…)
- Peut expliquer à d'autres les conditions d'inscription à l'auto-école sociale

3 PERCEPTION DE SA SITUATION PAR RAPPORT À L'APPRENTISSAGE DU CODE

Cercle 1

Identifie les compétences à acquérir ainsi que les stratégies à mettre en place

- Nomme quelques compétences à acquérir pour passer le code de la route
- Découvre les principes du code de la route
- S'appuie sur ses représentations de l'apprentissage
- S'interroge sur les stratégies à mettre en place pour comprendre le code de la route

Cercle 2

Développe les compétences à acquérir et les stratégies d'apprentissage

- Cerne les compétences à développer
- S'approprie les principes du code de la route
- Diversifie les stratégies nécessaires pour l'acquisition des compétences

Cercle 3

Mobilise les compétences en lien avec les stratégies nécessaires

- Peut nommer les compétences nécessaires à l'obtention du code de la route
- Connaît les règles du code de la route et agit de manière efficace
- Met en place les stratégies nécessaires face aux exigences du code de la route

ORGANISER

4 COMPRENDRE LES CONSIGNES POUR RÉAGIR

Cercle 1

Comprend et réagit aux consignes simples (2 réponses oui et non)

- Repère le sens global des questions
- S'appuie sur la compréhension orale et l'image en repérant quelques mots de la diapo-photo ou vidéo pour comprendre la consigne
- Se familiarise avec les mots-clés (le lexique du code de la route mais également les verbes récurrents) des énoncés du code

Cercle 2

Comprend et réagit aux consignes complexes (2 à 3 réponses à donner)

- Développe le lien entre l'image, le son et le repérage des mots pour répondre à la consigne
- Adopte une attitude et une écoute attentives pour répondre à bon escient aux questions
- Discrimine les différents types de consignes et les différentes réponses à donner

Cercle 3

Comprend et réagit à toutes les variétés de consignes.

- Reformule la question avec ses propres mots
- Connaît les différents types de consignes et maîtrise les réponses multiples possibles (une ou plusieurs bonnes réponses)
- Est en mesure de repérer les pièges dans les consignes

5 OBSERVER / FAIRE DES HYPOTHÈSES / ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS DES SITUATIONS RENCONTRÉES

Cercle 1

Identifie les éléments saillants en lien avec la situation rencontrée

- Perçoit les éléments voyants (signalisation, marquage, …)
- Recherche les indices qui concernent la situation exposée
- Fait le lien entre ce qui est vu et ce qui peut arriver

Cercle 2

Sélectionne les éléments, les trie, et fait des hypothèses

- Repère les indices formels (ce qui est saillant) et les indices informels (ce qui ne fait pas partie de la réglementation)
- Met en relation les indices et fait des hypothèses pertinentes
- Etablit le lien entre les différents éléments et l'adapte à la situation donnée

Cercle 3

Fait le lien entre l'observation/ la situation/ et la réponse à donner

- Met en place une chronologie de recherche :
  Qui ? HOMME
  Quoi ? VEHICULE
  Où ? ENVIRONNEMENT
- Intègre la notion de sécurité dans la situation proposée
- Développe un automatisme : mot ------ situation
- Est en capacité d'analyser les réponses et les erreurs

6 SE POSITIONNER DANS L'ESPACE / LE TEMPS ET APPRÉHENDER LES QUANTITÉS POUR ANALYSER

Cercle 1

A des notions d'espace / du temps / de la durée / des proportions

- Identifie la position : gauche, droite, face et devant/ derrière
- Mesure la différence entre une seconde, une minute et une heure
- A quelques éléments sur la notion des distances : 50 mètres, 150 mètres, 1000 m et 1 km

Cercle 2

Connaît les notions d'espace / de temps / de la durée / des proportions

- Cerne la position dans l'espace et la rotation
- Visualise la trajectoire à suivre en tenant compte des autres usagers
- S'approprie les mesures de distance et de temps
- Prend conscience de la notion de vitesse

Cercle 3

Maîtrise l'espace / le temps / la durée / les proportions

- Est en mesure d'anticiper le temps nécessaire pour parcourir une distance
- Analyse la situation dans l'espace et le temps
- Réagit de manière adéquate en fonction des facteurs temps, d'environnement et de distances

COMMUNIQUER

7 INTERAGIR À L'ORAL

Cercle 1	**Comprend partiellement la situation évoquée** - Identifie les mots connus - Repère les mots-clés : les verbes et le vocabulaire du code - Fait une écoute globale et comprend partiellement la situation
Cercle 2	**Saisit la situation énoncée et peut réagir** - Fait du sens en s'appuyant sur les mots connus / le support - Repère de nouveaux mots et fait des hypothèses sur leur sens - Développe une écoute plus détaillée
Cercle 3	**Maîtrise le contenu de la situation et interagit rapidement** - Différencie la variété des énoncés - Repère les détails et les nuances de l'énoncé - Anticipe les contenus de l'énoncé, Comprend l'énoncé et agit

8 INTERAGIR À L'ÉCRIT

Cercle 1 **Repère les mots-clés et les données chiffrées des énoncés écrits**

- Reconnaît des mots et des chiffres dans les écrits
- Repère la place des questions et des réponses
- Identifie les différents types d'énoncés (court, long, 2 questions, plusieurs questions)

Cercle 2 **Comprend partiellement les énoncés écrits**

- Connaît les mots-clés de l'énoncé écrit
- Peut lire l'énoncé écrit pour mieux comprendre l'oral
- Différencie les différents types et formes d'énoncés

Cercle 3 **Maîtrise les énoncés écrits**

- Comprend les écrits variés
- Met en relation l'écrit et l'oral pour favoriser la compréhension
- Vérifie la compréhension orale en lisant les énoncés

9 COMMUNIQUER AVEC LES AUTRES

Cercle 1 **A des notions des règles de communication en conduite (espace partagé)**

- Découvre l'espace et se situe dans l'environnement immédiat
- Connaît les moyens et les codes de communication avec les autres usagers

Cercle 2 **Connaît les règles de communication en conduite**

- Prend conscience des autres usagers et de l'environnement autour de soi et des autres
- Utilise les moyens et les codes de communication avec les autres usagers

Cercle 3 **Maîtrise les règles de communication en conduite**

- Observe et analyse les situations en tenant compte de l'environnement et des autres usagers
- Respecte et applique les moyens et les codes de communication avec les autres usagers

B PARCOURS PROPOSÉ

Lors de la première année d'expérimentation, le flux des inscriptions et les anciens critères en vigueur dans l'association, ont amené Saddaka à proposer 2 parcours type.
Les compétences à l'oral et à l'écrit des apprenants ont été croisées avec la disponibilité et la motivation des personnes pour constituer 2 groupes.

Les progressions dans l'apprentissage du code de la route observées lors de la première année de l'expérimentation ont révélés plusieurs constats :

- L'apprentissage du code de la route était étroitement lié aux compétences à l'oral (notamment la compréhension de l'oral)
- La disponibilité des apprenants ne devait plus être un critère pour la constitution des groupes
- Une gestion plus rigoureuse de la formation s'imposait pour maintenir la dynamique de groupe et d'apprentissage.

Tenant compte de ces constats, lors de la deuxième année un contrat d'engagement réciproque et la répartition des groupes par l'entrée compétences ont favorisé une bonne gestion des groupes et une meilleure qualité dans le déroulement des cours de code.

Un parcours en 3 temps a été expérimenté :

Après l'entretien d'accueil (et le test de positionnement), les débutants à l'oral ont été orientés vers les cours d'apprentissage linguistique dispensés dans le quartier..

Les autres ont été répartis en 2 groupes dans un parcours intitulé « Sensibilisation aux fondamentaux du code de la route » proposant le même contenu mais à 2 vitesses : un groupe composé de personnes plus débutantes à l'oral (A1.1 – A1) et l'autre de personnes francophones (A2 – C2*).

En fonction de la progression dans les apprentissages, les apprenants des 2 groupes ont pu être orientés vers le parcours « Apprentissage du code » qui proposait un approfondissement des compétences et des connaissances liées au code de la route. Un test de positionnement intermédiaire validait cette orientation.

Au vu des résultats des examens blancs et de la validation de l'enseignant de la conduite estimant que la personne est en voie pour se présenter à l'examen du code, celle-ci est orientée vers le groupe « Entraînement au code de la route ». Ce groupe rassemble tous les publics de l'auto-école sociale (jeunes et adultes). Un apprentissage en autonomie, alterné par des séances animées par les enseignants de la conduite, prépare intensivement à l'examen du code.

* Les niveaux du cadre européen de référence pour l'organisation de l'apprentissage des langues.

Le schéma suivant synthétise les parcours proposés :

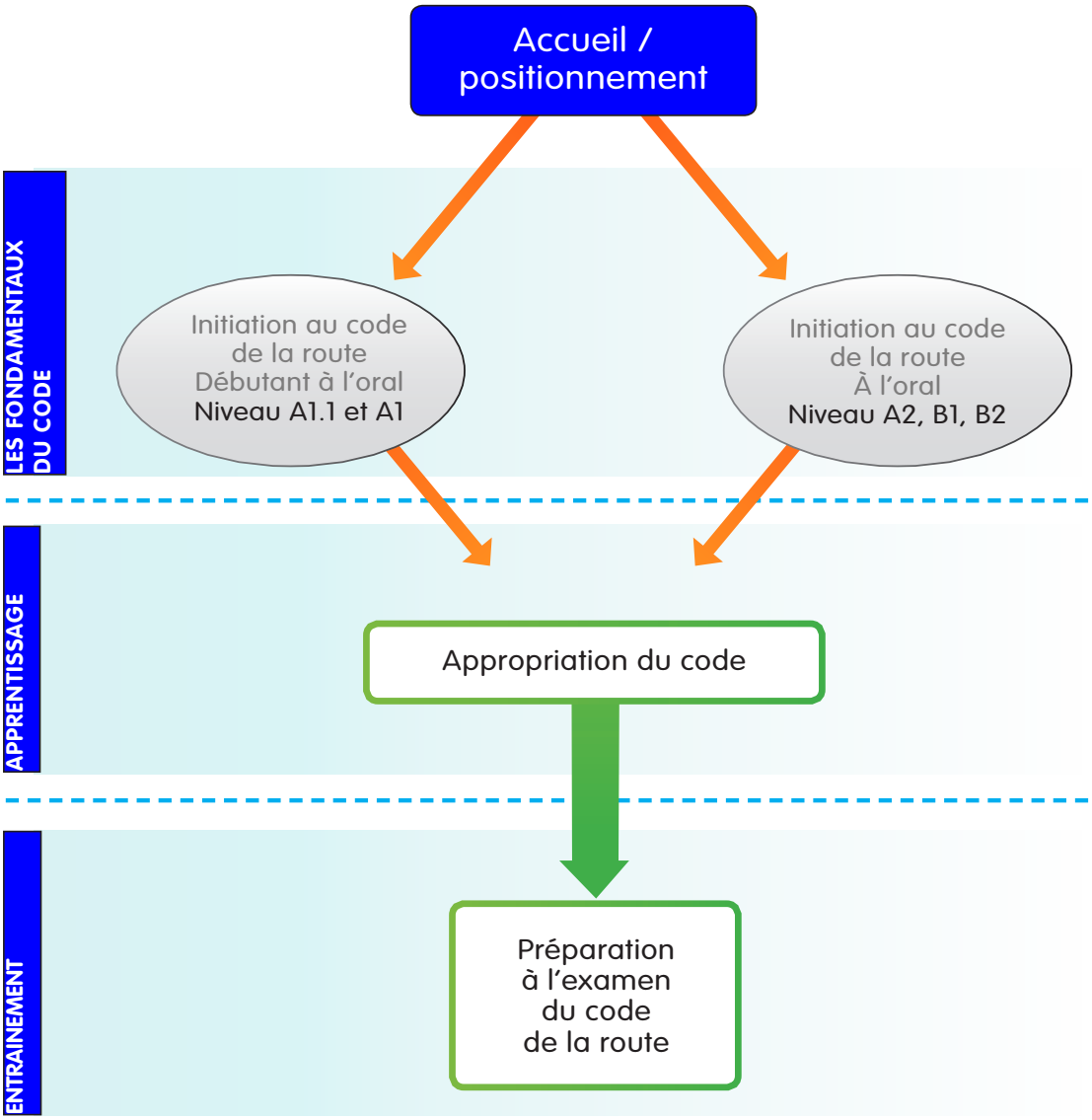

C EXEMPLE D'UN PARCOURS DE FORMATION MODULAIRE DE 300 HEURES

➔ MODULE : LES FONDAMENTAUX DU CODE :

- **ENVIRONNEMENT DU CODE DE LA ROUTE** (Préfecture, région, les examinateurs, le règlement de l'examen, les conditions d'inscription, le déroulement de l'examen, le comportement souhaité...) **= 30 heures.**

- **ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION** (le livret de formation, la feuille d'émargement, l'engagement/ le contrat, le planning, les absences, les droits et les devoirs, le règlement intérieur...) **= 20 heures.**

- **INITIATION AU CODE = 90 heures.**
  Repérage, classement et classification
  - Repérer à l'oral et à l'écrit des mots-clés prioritaires des panneaux
  - Repérer des formes: rond, triangle, carré, losange, rectangle
  - Repérer des sigles et des logos : personnages, symboles, dessins
  - Discriminer les différents marquages au sol et les relier à une règle de conduite
  - Interagir face aux couleurs: rouge, bleu, vert, jaune, marron, fond blanc et/ou couleur
  - Interagir aux sons et aux signaux lumineux
  - Se positionner dans l'espace : fléchages, orientation et latéralisation
  - Connaître le sens des mots: interdit, danger, obligation,...
  - Interagir à l'oral et à l'écrit aux données chiffrées (mètre, kilomètres, tonnes, heure...)
  - Repérage des mots-clés dans les panneaux : noms des lieux publics, noms des villes et indications

➔ MODULE : APPRENTISSAGE DU CODE : la réglementation / la législation du code (consolidation, intersection, priorités, croisement dépassement, arrêt, stationnement, vitesse) **150 heures.**

- Comprendre des situations : lien entre l'oral et l'image, repérage des mots-clés des consignes
- Verbaliser la situation
- Repérer les symboles (couleur, mots récurrents, le lien entre le symbole et le mot-clé)
- Développer les stratégies d'analyse d'une situation rencontrée et verbaliser ses stratégies
- Observer l'image et repérer les éléments importants et les nommer
- Repérer à l'oral et à l'écrit les mots-clés des consignes
- Connaître les verbes des situations du code : je dois / je peux…
- Comprendre et utiliser la terminologie (mots-clés) du code et les termes techniques du véhicule et l'environnement
- Comprendre la terminologie législative du code (sanction, permis à points, annulation, retrait, hors agglomération et en agglomération…) et faire le lien avec la situation
- Comprendre le fonctionnement et l'intérêt de l'assurance et en être utilisateur (le constat amiable, les clauses, les assureurs….).
- Etre en mesure de calculer: la distance de sécurité, la distance de freinage, le temps de réaction, le taux d'alcoolémie…)

➔ MODULE : ENTRAÎNEMENT AU CODE : auto-évaluation, évaluation = **10 heures.**

- Examen blanc
- Entraînement en autonomie

D EXEMPLE D'UN MODULE «ENVIRONNEMENT DE LA FORMATION DE 20 HEURES»

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	AXES CONCERNÉS	COMPÉTENCES TRAVAILLÉES	OBJECTIFS COMMUNICATIFS	OBJECTIFS LINGUISTIQUES	SUPPORTS	MODALITÉS DE L'ACTIVITÉ	EVALUATION
Définir et élargir l'environnement de la formation Comprendre le fonctionnement de la structure Cerner son statut d'apprenant	Perception du cadre de l'association Interaction à l'écrit Interaction à l'oral Communiquer avec les autres	Compréhension Orale Expression Orale Compréhension Ecrite Expression Ecrite	Se présenter et parler de soi Reconnaître les différents documents liés à la formation Renseigner (partiellement) le contrat de formation, la fiche individuelle	Distinguer le rôle et la fonction des différents documents Repérer les différentes rubriques des documents Repérer les formes verbales et le lexique des documents (règlement, le contrat, …) Remplir partiellement un contrat, une fiche d'identité	Le livret du stagiaire La feuille d'émargement Le contrat d'engagement Le règlement intérieur Le statut de l'auto-école sociale Le rôle des acteurs (les prescripteurs, responsable pédagogique, enseignant(e), formateur (rice), secrétaire, …)	Présentation de l'équipe Visite des locaux Présentation des apprenants Découverte des documents nécessaires et appropriation Repérage du matériel nécessaire à la formation Lecture individuelle et collective des documents (contrat, règlement…) Signature du contrat	Engagement Assiduité Respect du règlement

E FICHE D'ACCUEIL

La fiche d'accueil a été élaborée à des fins administratives et pédagogiques. Si certains renseignements sont nécessaires pour les critères d'inscription à l'auto-école et à l'examen du code, d'autres sont utiles pour positionner le rapport à l'oral et à l'apprentissage du candidat.

FICHE D'ACCUEIL

Date de l'entretien : .....
NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Téléphone : .....
E-mail : .....
Lieu de naissance : ..... **Pays** : .....
Situation familiale : .....
Nombre d'enfants : ..... **Age des enfants** : .....
Mode de garde (si enfants scolarisés) : .....
Date d'arrivée en France : .....

- Avez-vous été scolarisé(e) ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, Où : .....
De quel âge à quel âge : .....
Langue de scolarisation : .....

- Avez-vous suivi des cours d'apprentissage du français ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, Où : .....
Combien de temps : .....

- Suivez-vous des cours d'apprentissage du français ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, Où : .....
Depuis combien de temps : .....

- Profession actuelle : .....
- Avez-vous déjà travaillé ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, Quel emploi occupiez vous : .....
Lieu :.....

- Êtes-vous inscrit(e) au Pôle emploi ? ❑ Oui ❑ Non

- Pourquoi voulez-vous passer le permis de conduire ?

- Avez-vous déjà été inscrit(e) dans une autre auto-école ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, Où : Quand :

- Avez-vous déjà conduit un deux-roues ? ❑ Oui ❑ Non
Si oui, lequel :.....

NIVEAU ORAL (Suite à l'entretien oral)

Infra A1.1	A1.1 – A1	A2
❑ Ne comprend pas les questions posées ou comprend quelques mots	❑ Comprend globalement le sens des questions posées	❑ Comprend les questions posées sans difficulté.
❑ Ne peut pas répondre aux questions ou répond en utilisant des mots isolés	❑ Peut répondre partiellement de manière simple et compréhensible aux questions sur son identité	❑ Peut répondre de manière claire et détaillée aux questions.
Réorientation vers les associations de proximité	**Admissible à l'entrée en formation**	**Admissible à l'entrée en formation**

NIVEAU ECRIT (Suite au test de positionnement)

Infra A1.1	A1.1 – A1	A2
❑ Ne comprend pas les consignes simples ❑ Ne reconnaît pas les mots-clés	❑ Peut répondre aux questions et consignes simples.	❑ Peut répondre par écrit aux questions d'un texte simple
❑ Ne peut recopier un message court ❑ Ne peut remplir un formulaire	❑ Peut recopier un message simple et segmenté. ❑ Peut remplir un formulaire (avec erreurs)	❑ Peut remplir un formulaire aisément.
Réorientation vers les associations de proximité	**Admissible à l'entrée en formation**	**Admissible à l'entrée en formation**

F POSITIONNEMENT INITIAL /

Le positionnement initial a été conçu afin de mieux cerner les compétences à l'écrit lors de l'entrée en formation.
Si pour certains enseignants, l'entretien d'accueil suffit pour orienter la personne vers les groupes ou la réorienter vers des associations proposant des cours d'apprentissage du français, pour d'autres professionnels un positionnement écrit initial semble incontournable pour évaluer le rapport à l'écrit.

POSITIONNEMENT ÉCRIT

NOM : .....

Date .....

Prénom : .....

1 - Recopier le texte suivant :

A un stop, je dois m'arrêter. Je contrôle à gauche et à droite avant de redémarrer.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 - Relier les images aux mots ou aux phrases suivantes :

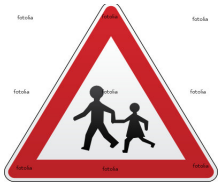

- Eteindre les portables
- Pharmacie
- Danger produit toxique
- Un arrêt de bus
- Attention traversée d'enfants

3 - Reliez chaque information à la phrase qui correspond :

17/03/2011 ●

● Le vase coûte 20 €

● Le train part à 10h12

● Pierre a rendez-vous le 17 Mars 2011

● Nathalie pèse 58 kilos

4 - Entourez tous les numéros pairs :

2	7	9	13	16	18	24	25	27	30

Entourez tous les numéros impairs :

1	4	10	14	15	23	26	28	30	31

5 - Cochez le bon résultat :

20 m + 10 m =

❑ 25 m ❑ 30 m ❑ 10 m

25 m – 10 m =

❑ 15 m ❑ 35 m ❑ 5 m

6 - Cochez la bonne réponse :

☐ Tournez à droite

☐ Tournez à gauche

☐ Tournez à droite

☐ Tournez à gauche

7 - Remplissez le formulaire suivant :

NOM : ……..

Prénom……..

Date de naissance : ……..

Adresse :……

……

Code postal : …….. Ville : ……

Téléphone : ……

e-mail : …….. @.....

Date : Signature :

8 - Lisez le texte suivant et répondez aux questions :

« La sécurité routière sur la bonne voie en 2010 »

C'est une première. En 2010, le nombre de morts sur les routes est passé sous le seuil des 4000. En effet, 3994 personnes y ont perdu la vie, soit une baisse de 6,5% par rapport à 2009. «Cette diminution correspond à près de 300 vies épargnées en une seule année», s'est félicité hier le ministre de l'Intérieur.

Alors qu'ils constituent une catégorie d'usagers très exposés aux accidents, le nombre de conducteurs de deux-roues tués a fortement baissé : de 20% pour les motocyclettes et de 12% pour les cyclomoteurs. Autre bonne nouvelle: le nombre de blessés diminue aussi de 13,1%.

Delphine Bancaud

1 - Combien de personnes ont été tuées sur la route en 2010 ?

.....

.....

.....

2 - Quelle est la catégorie d'usagers le plus exposés aux accidents ?

.....

.....

.....

.....

3 - De combien a baissé le nombre de blessés en 2010?

.....

.....

.....

.....

G POSITIONNEMENT MI-PARCOURS

Le positionnement intermédiaire a été élaboré afin de confirmer le passage du module « Sensibilisation aux fondamentaux du code » vers le module « Apprentissage du code ».
Une partie du positionnement intermédiaire se fait sous forme d'entretien avec l'apprenant suivi du positionnement écrit, si les personnes ne sont pas en capacité de lire les consignes en autonomie, elles peuvent être données à l'oral par l'enseignant. L'objectif étant d'évaluer les compétences à acquérir ou acquises et non d'évaluer le rapport à l'écrit.

TEST DE POSITIONNEMENT INTERMEDIAIRE CODE DE LA ROUTE

ENTRETIEN ORAL :

I Cadre réglementaire du code de la route

1- Quel est l'institution qui fait passer l'examen du code de la route ? L'examen de conduite ?
2- Comment se passe l'examen du code ? Combien de temps dure-t-il ?
3- Combien de fois peut-on passer le code ? L'examen de conduite ?
4- Quel est la durée de validité du permis de conduire ?

II Cadre de l'auto-école

1- Comment expliqueriez-vous l'auto-école sociale à un ami, une connaissance?
2- A votre avis, combien de temps faut-il venir pour être prêt pour passer le code ?
3- Respectez-vous le contrat signé avec l'auto-école ? Expliquez quelques articles du contrat ?
4- Pouvez-vous venir vous entraîner seul pour apprendre le code ?

POSITIONNEMENT ÉCRIT

Espace / Temps / Quantité / Forme

A VOTRE AVIS, QUEL EST :

1) Temps moyen pour un piéton pour parcourir 1km en marchant normalement :

❑ 2 mn ❑ 12 mn ❑ 1h

2) Largeur d'une rue en ville :

❑ 1 m ❑ 6 à 8 m ❑ 50 à 60 m

3) Trouver la ligne ci-dessous qui fait 5 cm :

❑ —
❑ ————
❑ ————————

1 - Quelle est la masse d'une orange :

❑ 0.8 Kilogrammes ❑ 50 grammes ❑ 200 grammes

2 - Quelle est la capacité d'un réservoir de voiture :

❑ 6 litres ❑ 12 litres ❑ 60 litres

Ecrivez en lettres les dates suivantes ou lisez les dates suivantes:

1) 02/01/1999 : .....
2) 20/10/2000 : .....
3) 06/06/1996 : .....
4) 14/04/1994 : .....

Ecrivez ou citez les nombres pairs qui sont contenus entre 0 et 10 :

.....
.....
.....
.....

Ecrivez ou citez les nombres impairs qui sont contenus entre 50 et 60 :

.....
.....
.....
.....

3- Cochez la bonne réponse :

1) Lequel est un triangle ?

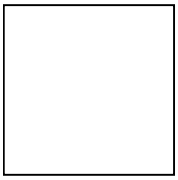

❑ 1

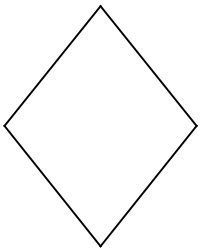

❑ 2

❑ 3

2) Lequel est un rectangle ?

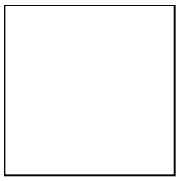

❑ 1

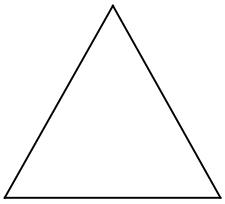

❑ 2

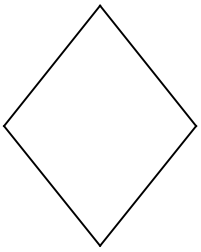

❑ 3

3) Quel dessin représente une intersection ?

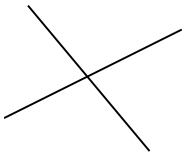

❑ 1

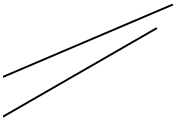

❑ 2

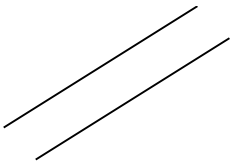

❑ 3

4) Quel dessin représente une ligne discontinue ?

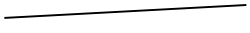

❑ 1

❑ 2

❑ 3

CONNAISSANCE DU CODE DE LA ROUTE

**Les formes et couleurs des panneaux de signalisation définissent une règle.
Reliez le panneau avec la bonne règle.**

- OBLIGATION

- INTERDICTION

- DANGER

Recopier sous chaque panneau leur signification :

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

.....
.....

Accès interdit aux cycles

Sens interdit à tout véhicule

Accès interdit aux piétons

Interdiction de tourner à gauche

Chaussée glissante

Vitesse minimum obligatoire

Endroit fréquenté par les enfants

Circulation dans les deux sens

Risque de chute de pierres

Chemin obligatoire pour piétons

Voie réservée aux transports en commun

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

Complétez les phrases en choisissant un mot :

1) Le frein principal est
- ❑ vérifié
- ❑ usé
- ❑ commandé

par une pédale

2) L'embrayage sert à
- ❑ changer
- ❑ garder
- ❑ tenir

de vitesse

3) La ceinture de sécurité est
- ❑ inutile
- ❑ une protection
- ❑ détachée

en cas de choc

4) Le frein à main est utile pour
- ❑ ouvrir sa voiture
- ❑ immobiliser sa voiture
- ❑ changer de vitesse

5) Le rétroviseur est obligatoire
- ❑ à l'intérieur et à droite du véhicule
- ❑ à l'intérieur et à gauche du véhicule
- ❑ à l'intérieur du véhicule

Cochez la bonne réponse

Le capot de mon véhicule se trouve à l'arrière	❑ VRAI	❑ FAUX
L'airbag s'ouvre en cas de choc	❑ VRAI	❑ FAUX
La nuit, je dois mettre mes feux de démarrage	❑ VRAI	❑ FAUX
Les niveaux d'eau et d'huile doivent être vérifiés régulièrement	❑ VRAI	❑ FAUX
Les enfants doivent être assis à l'arrière du véhicule	❑ VRAI	❑ FAUX
Un compte-tours est obligatoire dans une voiture	❑ VRAI	❑ FAUX
J'utilise la pédale de frein pour changer de vitesse	❑ VRAI	❑ FAUX